



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR A 18 M

Adultes : arc classique, arc à poulies et arc sans viseur

SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 FEVRIER 2023



Organisateur : Compagnie de Tir à l'Arc de CHATILLON

Gymnase République – 21 Avenue de la République 92320 CHATILLON

Règlement : Disponible sur le site du CD92 : <https://www.tiralarc92.com/>

Condition d'inscription :

- Figurer au classement départemental établi sur la base des trois meilleurs scores obtenus en compétition
- S'être préinscrit sur le site Internet du comité départemental selon le règlement
- Les quotas sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'ajustement en fonction des effectifs par catégories.

Horaires :

Greffe	Entraînement sur blason	Tirs qualificatifs	Phases Finales
8 h 15	9 h <i>Contrôle du matériel pendant l'entraînement</i>	9 h 30 <i>Les blasons ne seront pas changés, sauf nécessité pour les tirs comptés</i>	1 h après la fin des tirs de qualification <i>(ajustable après décision des organisateurs et arbitres)</i>

2 volées d'entraînement avant les phases finales pour chaque catégorie

Blasons :

Blasons tirs de qualification : Trispot 40 cm vertical pour toutes les catégories

Blasons phases finales : Trispot 40 cm vertical pour toutes les catégories

Obligatoires : Licence et certificat médical selon réglementation en vigueur le jour de la compétition
Tenue de club ou blanche et chaussures de sport

Consignes sanitaires en vigueur au jour de la compétition

Inscription :

Pré-inscription obligatoire sur le site du CD92 : <https://www.tiralarc92.com/>

Règlement de 5,00 € à l'ordre de « CTAC 92 » à envoyer accompagné de la feuille jointe avant le 26 janvier à

Claudine GUILPAIN

35 Avenue de Paris – 92320 CHATILLON

email: ctac92@orange.fr

En cas de non sélection, les frais d'inscription seront remboursés

Buvette ouverte pendant toute la durée du concours

**Les Archers Châtillonnais se réjouissent de vous accueillir
et vous souhaitent un bon tir**

